

Mont de Marsan, le 17 décembre 2020

Direction de l'Éducation, de l'Enfance et de la Restauration  
Réf n° 175-2020 ChD/CD/BR

Mesdames et Messieurs les parents d'enfants  
scolarisés en école maternelle ou élémentaire

Objet : lettre d'information aux familles

Madame, Monsieur,

Les conditions d'accueil, d'éducation et d'épanouissement de nos enfants sont au cœur de nos priorités. Chaque année, nous accueillons 4317 écoliers, dans les 36 écoles maternelles et élémentaires de notre territoire.

Depuis la rentrée de septembre 2018, plus de 85 % des écoliers de France sont revenus à la semaine de quatre jours. Nous avons décidé de ne pas nous précipiter et de prendre le temps d'analyser l'impact des 4 jours et demi sur le rythme de nos enfants et sur l'organisation du temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Suite aux nombreux questionnements émanant des différents conseils d'écoles du territoire, nous avons souhaité réinterroger l'organisation des rythmes scolaires. Pour cela, nous avons souhaité concerter l'ensemble des acteurs (usagers, personnels enseignants et non enseignants, etc.).

Depuis l'été dernier, plus d'un millier de familles ont ainsi répondu au sondage.

Une majorité s'est prononcée en faveur du retour aux 4 jours.

Très récemment, les 18 maires de l'agglomération se sont prononcés dans le même sens.

Nous avons donc décidé d'étudier les modalités de ce retour aux quatre jours, et notamment d'en évaluer les conséquences sur les conditions d'accueil périscolaire. Le Conseil communautaire sera amené à se prononcer, à la fin du mois de février prochain, sur le retour à la semaine de quatre jours.

Je tenais à ce que vous en soyez personnellement informés.

D'ici là, les conseils d'écoles seront sollicités pour donner leur avis sur ce possible retour à la semaine de 4 jours. Vous pouvez également, si vous le souhaitez et en complément de la concertation déjà réalisée, nous faire part de vos remarques, par courrier ou par mail à l'adresse dédiée :  
[guichet.education@montdemarsan-agglo.fr](mailto:guichet.education@montdemarsan-agglo.fr)

Je souhaite d'ores-et-déjà vous indiquer qu'en tout état de cause et quelle que soit l'organisation retenue, vos enfants continueront à être accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Nous travaillons déjà, dans l'hypothèse où le retour aux 4 jours se confirmerait, à proposer un accueil extrascolaire de qualité et à haut niveau de service, sur l'ensemble de la journée du mercredi.

Madame Catherine Demêmes, première Vice-Présidente de l'agglomération en charge des affaires scolaires, que je remercie pour son investissement constant et désintéressé sur ce dossier, sera chargée, au cours des semaines à venir, de poursuivre le dialogue et la concertation déjà engagés.

Soyez assurés que nous continuons d'agir au quotidien, au service des familles et avec la préoccupation exclusive de l'intérêt supérieur de l'enfant.

**Charles DAYOT**  
**Maire de Mont de Marsan**  
**Président de Mont de Marsan Agglomération**



**Catherine DEMEMES**  
**Maire de Mazerolles**  
**Vice-Présidente en charge des affaires scolaires**

Copies :

- Monsieur l'Inspecteur d'Académie des Landes
- Mesdames et Messieurs les maires de Mont de Marsan Agglomération
- Mesdames et Messieurs les enseignants des écoles maternelles et élémentaires
- Mesdames et Messieurs les personnels scolaires et périscolaires